

Réf: Dossier 476097

Avis de constitution

SOCIETE « MENUISERIE GENERALE DE COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN ANYAMA CARREFOUR TERRE ROUGE,
Lot 1, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/01/2026, et enregistrés le 16/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MENUISERIE GENERALE DE COTE D'IVOIRE »

Objet : MENUISERIE ; BOIS ; COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA CARREFOUR TERRE ROUGE, Lot 1, Ilot 0

Dirigeant(s) M TRAORE SORY IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01927 du 11/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10052/GTCA/RC/2026 du 11/02/2026

